



## FORMATION : Opérateur de l'accompagnement à l'autoréhabilitation du logement « tous publics »

### En partenariat avec :



### Autres informations :

#### Domaine :

Développement local

#### Sous-domaine :

Politique de l'habitat et logement social

#### Durée :

2 journées

#### Nombre de participants :

6 à 12 personnes maximum

#### Publics visés :

Porteurs de projets, opérateurs, artisans, architectes, travailleurs sociaux.

#### Méthode pédagogique :

Apports théoriques et pratiques, support audiovisuel, débats, présentation de réalisations, évaluation de la formation.

#### Mots clés :

faire avec – action sociale – développement durable – plus-values – démarche participative – économies d'énergie –

#### Nom des formateurs :

Daniel Cérézuelle  
François Cottreel

### Objectifs de la formations :

Cette formation est une « **formation d'initiation** » de niveau 1\* :

A l'issue de la formation les participants seront capables :

D'identifier :

- les principales étapes de la création d'un service d'accompagnement à l'autoréhabilitation du logement
- les principales conditions de réussite de l'animation technique et sociale des chantiers et de la pérennité du projet
- les enjeux économiques, sociaux, environnementaux, et sanitaire de l'autoréhabilitation accompagnée.

De mieux appréhender les diverses dimensions de l'accompagnement des personnes en situation d'autoproduction de leurs logements :

- prendre en compte leurs capacités personnelles, professionnelles, les contraintes de production, leurs modes de vie etc.
- préparer, planifier et co-piloter un chantier de rénovation du logements avec ses habitants
- coordonner le partenariat entreprises/habitants,
- concilier finalité environnementale, sociale et développement économique du territoire.

### Contenu de la formation :

Présentation de l'autoproduction :

- L'autoproduction aujourd'hui
- L'autoréhabilitation du logement et les besoins en accompagnement.
- Les principaux enjeux de l'autoréhabilitation accompagnée (habitat, économiques, sociaux, environnementaux, santé...).
- L'identification des besoins et des partenaires du territoire (structures ressources en environnement, acteurs sociaux, financeurs...) ; quelles articulations rechercher ?
- Le missions et postures des accompagnateurs auprès des ménages

Le rôle de l'accompagnateur :

- Le financement : aides économiques et montage du projet (financement, dossiers de subventions, etc.)
- La gestion des risques : assurances et responsabilités des acteurs engagés.
- L'évaluation des actions d'autoréhabilitation (organisations, articulations, partenariats, plus-values économiques, sociales, environnementales)